

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20230613-12	<u>Séance du 13 juin 2023 à 18h30</u>
<p>L'an deux-mille-vingt-trois le treize du mois de juin le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.</p>	
<p>NOTA Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées par le conseil municipal a été affichée à la Mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit le Conseil Municipal, que la convocation du Conseil Municipal avait été adressée le 05 juin 2023 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>	
<u>Etaient présents ()</u>	
Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Alain KMOCH, Christine GUEY, Jean-Luc MIESKE, Lysiane MABIRE, Brigitte ALZINGRE, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD, Léa LEMOINE, Eric LANUSSE CAZALE, Michel BARBE, Régis ARNOLD, Denis TISSERAND, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY, Béatrice ROCH.	
<u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u>	
a donné procuration à , a donné procuration à ,	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.	

OBJET : AIRE DE JEUX EXTERIEURE CRECHE IRENE THARIN – DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU DOUBS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de création d'une nouvelle aire de jeux extérieure à la crèche Irène THARIN.

Les travaux sont estimés à 10 474.75 € H.T. soit 12 569.70 € T.T.C. et consistent en la fourniture et pose de :

- Une structure « combinaison multi-activités,
- 25 m² de sol sécurisé amortissant,
- Une maisonnette,
- Une table pic-Nic,
- Un panneau d'information.

Une aide financière peut être sollicitée à la CAF dans le cadre du « Fonds de modernisation des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE).

Le plan de financement serait le suivant :

Co-financeur	Dépense subventionnable en € HT	%	Subvention escomptée	%	
				Sur total T.T.C.	
CAF DU DOUBS	Travaux	10 474.75 €	80%	8 379.80 €	
TOTAL SUBVENTION ESCOMPTEE				8 379.80 €	66.67 %
MONTANT SOLDE T.T.C. FONDS LIBRES VILLE DE SELONCOURT				4 189.90 €	33.33 %
TOTAL DE L'OPERATION T.T.C.				12 569.70 €	100 %

La Commission Finances, réunie le 31 mai 2023, a émis un avis favorable.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2023.

Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, après en avoir valablement délibéré, **A** de
ses membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la réalisation de ce projet estimé à 12 569,70 €TTC,
- **APPROUVE** le plan de financement exposé ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière de la CAF du Doubs,
- **S'ENGAGE** à réaliser la dépense sur les exercices 2023-2024,
- **S'ENGAGE** à prendre en charge le financement de l'organisme cité qui ne répondrait pas à hauteur de la subvention prévue et demandée,
- **DEMANDE** l'autorisation de commencement des travaux avant l'intervention de la décision attributive de subvention,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Représentant à signer tous documents à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Seloncourt, le 13 juin 2023

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER

PROJET